

Auxonne

Retour sur info. Douze mois après un événement, nous revenons sur le sujet pour en connaître les évolutions.

CENTRE-VILLE. La réfection de la voirie et la redensification de l'habitat sont deux priorités.

Objectif : sauver le commerce

Les commerces peinent à sortir leur épingle du jeu. Certes la conjoncture nationale joue, mais la configuration du centre-ville n'aide pas les boutiques.

« Le centre-ville se meurt-il ? » Voilà le titre de notre article paru l'an dernier et consacré à l'attractivité du centre-bourg auxonnais et, en particulier, des rues Thiers et Antoine-Masson. En septembre, la municipalité participait à l'appel à manifestation d'intérêt (AMI) centres-bourgs. Une candidature à l'échelle nationale qui n'avait pas abouti. Qu'à cela ne tienne, le maire Raoul Langlois espère pouvoir redynamiser le centre-ville. « C'est toujours valable mais ça sera plus long », remarque-t-il. Plus long, car il faudra du temps pour réunir le budget nécessaire à l'attraction des artères commerçantes de la ville.

Redensification du centre-ville

Pour l'instant, la municipalité souhaite se concentrer en priorité sur la voirie. « Les voitures passeront toujours sur l'axe allant du rond-point de la Poste au pont mais on veut la rendre aux clients », précise le premier édile. L'enjeu est donc d'éviter que les véhicules effectuant le trajet Dijon - Dole passent par cette artère. Un contournement par le château est déjà existant mais cela n'est pas suffisant pour éviter le trafic sur la principale rue commerçante de la commune. « Aujourd'hui, nous sommes en zone 30. On pourrait aussi passer en zone 20 », évoque le maire. Pour Raoul Langlois, la redynamisation du centre-ville passe aussi par sa redensification. Actuellement, de nombreuses habitations situées au-dessus des commerces restent inoccupées. Sur les 9 % de loge-

Extrait "Bien Public" Diffusé par CHANTECLER
10/05/15 Décembre 2018

quelques années. « On voudrait voir davantage d'hôtels-restaurants mais il n'y a pas assez de place. Les bus ne pourraient pas déposer de touristes au centre-ville, on essaiera de le faire plutôt du côté du Charmoy. » Et

L'axe reliant le pont de France au rond-point de la Poste est l'une des priorités de la municipalité. Photo I. G.

ments vacants du parc immobilier auxonnais, la plupart se situent en centre-bourg. Un problème lié à la réhabilitation de certaines habitations mais aussi à la configuration de certains appartements, accessibles uniquement en passant par le commerce. Des architectures obsolètes qui occupent toute l'attention de la mairie. Lors de la candidature à l'AMI centre-bourg, vingt-cinq cellules commerciales vacantes étaient relevées, dont la majeure partie en centre-ville. La commune

d'Auxonne et la communauté de communes d'Auxonne Val de Saône ont décidé de travailler ensemble sur une opération de programmation d'amélioration de l'habitat et de requalification urbaine (Opah RU). Un dispositif qui permettrait de travailler avec les propriétaires et les bailleurs sur le « traitement des situations de vacance et d'indignité », des « opérations de démolition-reconstruction des îlots les plus insalubres », de « développer une offre de logements locatifs accessi-

bles » et de « développer des actions en faveur des économies d'énergie ».

Une réfection des trottoirs « à l'étude »

La redynamisation se fera également par l'adoption de nouveaux comportements. « On est en train de régler le problème des voitures ventouses », note le maire. Dans l'optique de recréer du trafic, la municipalité avait bien fait comprendre que les voitures stationnant à la journée dans les rues commerçantes créaient un réel désavantage. « Les commerçants ne se garent plus devant chez eux ou devant le concurrent comme ça a pu être le cas auparavant », se satisfait Raoul Langlois.

Les trottoirs « en mauvais état » seront également à l'étude pour savoir comment ils pourraient être refaits. « On veut traiter l'ensemble, de mur à mur. Il faut gérer à la fois les piétons, les vélos et les voitures », assure le maire.



RAOUL LANGLOIS
Maire d'Auxonne

« L'inquiétude, pour moi comme pour les commerçants, sera de refaire la voirie en les gênant le moins possible. »

Quant à l'offre commerciale, elle s'est également étoffée ces derniers temps avec l'ouverture d'un magasin de bonbons ou de cigarettes électroniques. Des marchés qui n'existaient pas il y a quelques années. « On voudrait voir davantage d'hôtels-restaurants mais il n'y a pas assez de place. Les bus ne pourraient pas déposer de touristes au centre-ville, on essaiera de le faire plutôt du côté du Charmoy. » Et d'évoquer un marché potentiel pour « les jouets pour enfants ».

Le maire d'Auxonne note aussi qu'une réflexion est apportée quant à la redynamisation de la place d'Armes où les cellules commerciales ne sont pas toutes occupées.

INÈS DE LA GRANGE

L'accessibilité au cœur des inquiétudes

Il y a un an, la mise aux normes d'accessibilité constituait la principale préoccupation des commerçants. Si beaucoup ont obtenu une dérogation, d'autres se la sont vue refuser. « Il ne faut pas oublier que l'accessibilité ne concerne pas que les personnes avec un handicap moteur », remarque Raoul Langlois. Du fait de la présence de marches à l'extérieur des commerces, quarante-quatre d'entre eux sont considérés comme non accessibles. Enfin, une autre difficulté se profile à Auxonne. On estime à treize le nombre de projets de cessions de fonds à court terme, en particulier pour des services de première nécessité et de proximité.



Le 17 mai 2014 : retrouvez l'article dans nos archives numériques sur www.bienpublic.com